Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20261029-10_2026_01-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Saint-M'Hervé

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/10/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 30/10/2026
Et
Publication ou notification du : 30/10/2026

L'an 2026, le 26 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-M'Hervé s'est réuni à la Salle Saint-Éloi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUN Élisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/10/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/10/2026.

Présents : Mme BRUN Élisabeth, Maire, Mmes : D'HOOGHE Stéphanie, DROUYÉ Lucie, GUILLOIS Magali, LOUIN Rose-Marie, SAMSON Anaïs, MM : BEAUDOUIN Corentin, BORDIER Antoine, CHAUVIN Samuel, COUQ Yann, GALLON Victor, HOLDER Matherne, PITOIS Sébastien

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DINOMAIS Emilie à Mme D'HOOGHE Stéphanie, Mme SORIN Romane à M. BEAUDOUIN Corentin

A été nommé(e) secrétaire : M. PITOIS Sébastien

10/2026-01 – Désignation d'un délégué pour représenter la collectivité aux réunions de l'organe compétent pour délibérer sur le budget des classes sous contrat

Madame le Maire rappelle qu'il est opportun de désigner un délégué pour représenter la collectivité aux réunions de l'organe compétent pour délibérer sur le budget des classes sous contrat.

Vu les articles L.5212-7 et suivants, L.5711-1 et L.5721-2 du CGCT ;
Vu l'article L.123-4 du Code de l'action sociale et des familles, l'article L.2143-2 du CGCT.

Il est proposé au conseil municipal de nommer Monsieur Sébastien PITOIS.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- Décide de nommer Monsieur Sébastien PITOIS

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 29/10/2026
Le Maire
Élisabeth BRUN

Secrétaire de séance
M. PITOIS Sébastien